



*De l'ouvrier au cadre*  
*SAE Villaroche*

Tél : 01 60 59 79 99

E-mail : [cgt1.villaroche@orange.fr](mailto:cgt1.villaroche@orange.fr) /

Site : <https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche/>



## **Déclaration au CSE du 19 décembre 2024**

### **sur le vote du budget 2025**

La majorité du CSE en charge de l'établissement du budget financier nous a présenté une proposition des comptes prévus à l'équilibre (190894 euros).

Malgré des progrès en ce qui concerne le budget des commissions grâce à un budget Hors BF revu à la hausse par rapport à 2024, l'équilibre est obtenu grâce à des coupes drastiques dans les budgets suivants :

- La subvention pour les retraités est supprimée.
- La restauration passe de 32% à 31% avec impact sur le prix du plateau des salariés.

Il est à noter que le budget de l'enfance, de la sociale et de la commission sport et loisirs 2025 est en augmentation par rapport à celui de 2024 mais n'est pas revenu au niveau de 2023.

Au niveau du budget famille, la CGT a toujours été contre cette idéologie de consommation plutôt que du besoin.

En comparant les tranches proposées à celles existantes, les salariés ayant un quotient fiscal compris entre 42000 et 46000 perdent 150 euros, de 46001 à 50000 ils perdent 25 euros et de 50001 à 55000 ils gagnent 50 euros, pourquoi l'effort n'est pas réparti sur toutes les tranches proportionnellement au quotient familial ?

En comparaison, les salariés avec un quotient fiscal inférieur à 10000 euros auront une perte de 600 euros

Pour toutes les autres tranches, la perte est d'environ 15%. Ce qui a pour conséquence que le budget famille sera plus impacté sur les tranches inférieures du quotient fiscal que sur celles supérieures.

Cette politique de répartition ne peut être acceptée par la CGT.

Rappel : à l'origine un CE a pour but de répondre aux besoins des salariés et non pas être dans une logique de consommation

Villaroche le 19/12/2024